

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 05931 Numéro SIREN : 879 189 264 Nom ou dénomination : 5AAB-ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 18/03/2022 sous le numéro de dépôt 4974

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

2021

Exercice ouvert le	01112019	et clos le	31102020	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société :			Adresse du siège social :		
SASU 5AAB-ELEC 43 AVENUE DU 8 MAI 1945 95200 SARCELLES France			43 AVENUE DU 8 MAI 1945 95200 SARCELLES		
SIRET 87918926400010					
Adresse du principal établissement :			Ancienne adresse en cas de changement		
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 228 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :					
SIRET :					
B ACTIVITE					
Activités exercées	Travaux de peinture et vitrerie			Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Bénéfice imposable à 15%	33 302	Déficit
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%					
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)		
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies				
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
ECF	Nom et adresse du prestataire				
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI			Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 50C		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :			Nom et adresse du conseil :		
Tél :			Tél :		
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :			Identité du déclarant :		
CGA	Viseur conventionné	N° d'agrément CGA	Date : 01062021 Lieu : SARCELLES		
			Qualité : GERANT		
			Nom du signataire : M SINGH HARPREET		

1

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2021

Désignation de l'entreprise <u>SASU 5AAB-ELEC</u>										Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>43 AVENUE DU 8 MAI 1945 95200 SARCELLES</u>														
SIREN <u>8 7 9 1 8 9 2 6 4</u>														
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>0</u>				
Exercice N clos le <u>3 1 1 0 2 0 2 0</u>														
ACTIF										Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles <u>Fonds commercial *</u>									010	012			
	Autres *									014	016			
	Immobilisations corporelles *									028	030			
	Immobilisations financières * (1)									040	042			
	Total I (5)									044	048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *									050	052		
		Marchandises *									060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes									064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *									068	20 672	070	20 672
		Autres* (3)									072	4 864	074	4 864
	Valeurs mobilières de placement									080	082			
	Disponibilités									084	36 763	086	36 763	
	Charges constatées d'avance*									092	094			
Total II									096	62 298	098	62 298		
Total général (I + II)										110	62 298	112	62 298	
PASSIF												Exercice N 1	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*									120	2 003			
	Écarts de réévaluation									124				
	Réserve légale									126				
	Réserves réglementées*									130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)									132				
	Report à nouveau									134				
	Résultat de l'exercice									136	28 307			
	Provisions réglementées									140				
	Total I									142	30 310			
Provisions pour risques et charges									Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*									166				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 2 100)									172	31 989			
	Produits constatés d'avance									174				
Total III									176	31 989				
Total général (I + II + III)										180	62 298			
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an							193	(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	
	(2)	Dont créances à plus d'un an							197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*		182	
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs							199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*		184		
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.														

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 5AAB-ELEC

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13 1 1 0 12 0 2 0

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	196 921
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	196 922
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	1 102
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	240
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	78 116
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	1 685
	Rémunérations du personnel*				250	65 155
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	17 321
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262	2
	Total des charges d'exploitation (II)					264
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	33 302
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294
Produits exceptionnels (IV)						290
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347				300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348				
Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	4 995	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	28 307
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	28 307	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	4 995		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créanc report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350
	Dont divers		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		
			Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645		
			Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		
			Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641		
			Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col.1	352	33 302	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		Déficit col. 2	356			
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col.1	370	33 302	372	
		Déficit col. 2				

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 0 2 0 2 0

SIREN 8 7 9 1 8 9 2 6 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 5AAB-ELEC

ADRESSE (voie) 43 AVENUE DU 8 MAI 1945

CODE POSTAL 95200 VILLE SARCELLES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique SINGH Prénom(s) HARPREETNom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 20101993 N° Département 99 Commune DASUYA Pays IN

Adresse : N° 43 Voie AVENUE DU 08 MAI 1945

Code Postal 95200 Commune SARCELLES Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

S.A.S.U 5AAB-ELEC

Au capital de DEUX MILLE (2 000) Euros

43 AV DU HUIT MAI 1945 95200 SARCELLES

RCS Pontoise B 879 189 264

A.P.E. : 4334Z

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 07/03/2022

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt deux, le 07 mars à 11 heures 30, l'associé de la Société **5AAB-ELEC**, Société à Actions Simplifiées Unipersonnelle, au capital de Deux Mille (2.000) Euros constitué de CENT (100) parts sociales de vingt (20) Euros chacune, dont le siège social est au 43 AV DU HUIT MAI 1945 95200 SARCELLES, s'est réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège.

Sont présents ou représentés :

- M.SINGH Harpreet100 parts

Total des parts : CENT parts de vingt EUROS chacune,..... 100 parts

La séance est ouverte sous la présidence de SINGH Harpreet agissant en qualité de Président, qui constate que l'associé présent ou représenté possède plus de la moitié des parts sociales et que, l'Assemblée, ainsi régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

La présidence dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence;
- le rapport de gestion;
- le bilan, l'annexe
- le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée

La présidence rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- o Quitus à la gérance
- o Affectation des résultats de l'exercice
- o Lecture est donnée du rapport de gestion du gérant

Puis déclare la discussion générale ouverte.

- PREMIERE RESOLUTION -

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion approuve le rapport de gestion, ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice **01/11/2019-31/10/2020** tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat positif de **28 307 €**.

L'assemblée approuve les opérations traduites par ces comptes et accomplies par la gérance au cours de l'exercice écoulé.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- DEUXIEME RESOLUTION -

Bénéfice de l'exercice **28 307 €**.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à **28 307 €** de la manière suivante :

- Autres réserves pour la totalité, soit **28 307 €**.

Pour nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, le montant des dividendes distribués au cours des 3 dernières années :

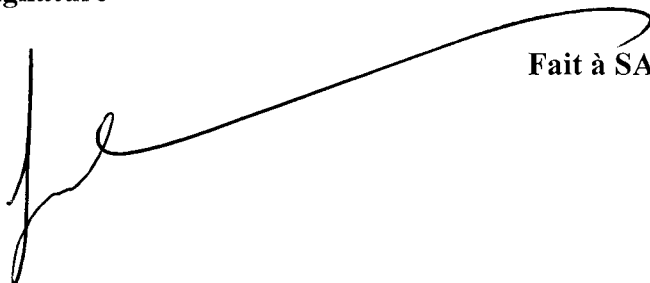
Aucuns dividendes versés

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à treize heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par la gérance et visé par l'associé présent à l'assemblée.

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a long horizontal stroke that curves upwards at the end.

Fait à SARCELLES, le 07 Mars 022

PROCURATION

Je soussigné(e), **M SINGH Harpreet**, demeurant au **43 AV du Huit Mai 1945 – 95200 SARCELLES**, agissant en qualité de **PRESIDENT** de la Société **5AAB-ELEC** au capital de **2 000, 00 euros** dont le siège social est fixé **43 Av du Huit Mai 1945 – 95200 SARCELLES**,

Donne par les présentes pouvoir à :

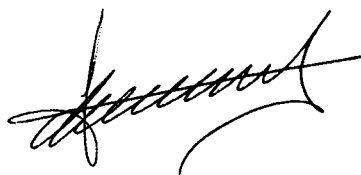
La **SARL C.C.G** sise au **43 RUE COMMANDAT ROLLAND 93350 LE BOURGET**, représentée par **M. Rasib CHAUDRY**, agissant en qualité de Gérant :

- De faire, pour moi et en mon nom, au Tribunal de commerce tous dépôts, immatriculations, modifications au Registre du Commerce et des Sociétés.
- A cet effet, faire toutes déclarations, signer toutes pièces, payer et recevoir toutes sommes, en donner bonne et valable quittance, mainlevée ou décharge et généralement faire le nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à **LE BOURGET**
Le **07 Mars 2022**

LE MANDATAIRE



LE MANDANT

(Signature + mention « bon pour pouvoir »)

